



**Diplômes exigés pour le recrutement  
des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) par la voie contractuelle  
Personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'Éducation nationale**

**(Diplômes requis pour s'inscrire au concours externe de la discipline)**

CONCOURS	TITRES ou DIPLOMES REQUIS et/ou EXPERIENCES PROFESSIONNELLES
<p>CAPES (certificat d'aptitude au professorat du second degré) pour les disciplines générales</p> <p>CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire du MASTER 2 ou d'un diplôme équivalent à Bac + 5</li> <li>- Diplôme de niveau MASTER 1 : être inscrit à la rentrée universitaire 2018-2019 ou remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention du Master 2 (*)</li> <li>- Justifier d'une inscription en 1<sup>ère</sup> année d'études en vue de l'obtention du Master (*) pour candidater puis justifier à la rentrée 2019 d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention du Master 2 (*)</li> </ul>
<p>CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique)</p> <p>CAPLP (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement professionnel)</p> <p>SECTIONS d'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire du MASTER 2 ou d'un diplôme équivalent à Bac + 5</li> <li>- Diplôme de niveau MASTER 1 : être inscrit à la rentrée universitaire 2018-2019 ou remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention du Master 2 (*)</li> <li>- Justifier d'une inscription en 1<sup>ère</sup> année d'études en vue de l'obtention du Master (*) pour candidater puis justifier à la rentrée 2019 d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention du Master 2 (*)</li> <li>- Avoir eu la qualité de cadre dans le secteur privé au sens de la convention collective du travail dont vous relevez et pouvoir justifier de 5 ans de pratique professionnelle effectuée en qualité de cadre.</li> </ul>
<p>CAPLP (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement professionnel)</p> <p>SECTIONS « ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire du BTS ou DEUG (Niveau III) + 5 années de pratique professionnelle ou d'enseignement dans cette pratique</li> <li>- Avoir eu la qualité de cadre dans le secteur privé au sens de la convention collective du travail dont vous relevez et pouvoir justifier de 5 ans de pratique professionnelle effectuée en qualité de cadre.</li> </ul> <p><b>Si vous remplissez les conditions de diplômes permettant d'accéder aux disciplines d'enseignement général, vous n'avez pas à justifier de cette pratique professionnelle.</b></p>
<p>PROFESSEUR d'ÉDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE</p>	<p>Justifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministère de l'éducation nationale et d'une inscription en 1<sup>ère</sup> année d'études en vue de l'obtention du master (*)</li> <li>- d'une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives (*) et remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master (*)</li> <li>- d'une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives (*) et d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention du master (*)</li> <li>- d'une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives (*) et d'un master (*).</li> </ul>
<p>PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE 2<sup>nd</sup> DEGRÉ</p>	<p>Justifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-d'une licence en psychologie et d'un master de psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministère chargé de l'enseignement supérieur.</li> </ul>

(\*) ou titre reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation.